

## BESOIN AIDE

---

Par Profil supprimé Postée le 24/10/2017 11:55

Aider moi svp, mon papa est un alcoolique depuis longtemps mais ces derniers temps ca c'est aggravé. Depuis quelques jours , il s'est retrouvé à la rue car ma mere a vendu la maison. Il ne se lave plus depuis 3 semaines , il mange pas ou très peu. Je lui ai proposé mon aide plusieurs fois que je l'aiderai pour arrêter de boire et que je vais m'occuper de lui. Il a refusé, il me dit qu'il est pas malade. Il fait ses besoins sur lui, il ne sent plus. Avant c'était un maniaque de propriété. C'était un homme calme et maintenant devient agressif. Je suis pas bien depuis des jours car la pensée qu'il s'est retrouvé dans la rue me fait des regrets. Il a besoin dès spécialistes qui l'aideront, car il n'a plus de force physiquement et psychologiquement. Est ce que il y a un centre hospitalier qui existe pour les personnes alcooliques,? Il a que 56 ans , il a besoin des médecins, et surtout arrêter de boire.

---

Mise en ligne le 26/10/2017

Bonjour,

Votre père est alcoolique, et depuis quelques temps, sa situation s'est aggravée. Nous comprenons bien votre détresse et votre inquiétude.

Nous voyons dans les informations délivrées sur votre question, que vous habitez en Pologne. Si tel est le cas, il nous est difficile de vous orienter directement sur place, car nous ne connaissons pas le système de soins là bas.

En revanche, en France, il n'existe pas d'hospitalisation contre le gré d'une personne en addictologie. Cela n'existe qu'en psychiatrie, et il est nécessaire d'avoir au préalable deux signatures de médecins, ainsi que celui d'un membre de la famille proche. Seuls les médecins seront habilités à décider si oui ou non une personne sera hospitalisée de "force" en psychiatrie.

Compte tenu de ce que vous décrivez, vous pouvez aussi faire appel aux urgences générales, le 15 pour la France, 112 pour l'Europe. Votre père pourrait être transporté, mais rien ne dit qu'il sera gardé, surtout s'il signe une décharge. De même, une hospitalisation de quelques jours pourrait le sevrer, mais si à la sortie il consomme de nouveau, sa situation ne pourra pas s'améliorer.

Tenter de discuter, de lui trouver un foyer serait une solution temporaire.

En France, il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA), où les familles sont aussi accueillies, gratuitement, en consultation, par des professionnels( médecin, psychologue, assistante sociale, infirmier, éducateur) pour tenter de trouver des solutions aux problèmes de dépendances d'un membre de la famille.

Vous aurez aussi un lien en fin de message pour une orientation éventuelle en France.

Nous vous conseillons sinon de vous rapprocher des services de soins de votre pays afin de mieux connaître le dispositif spécialisé pour aider votre père.

Nous restons à votre disposition par téléphone sur notre ligne 0 980 980 930 de 8h à 2h du matin, ou par chat de 14h à minuit si vous souhaitez échanger plus longuement sur cette situation.

Cordialement

---

### En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service

### Autres liens :

- Trouver de l'aide.